



SEANCE PLENIERE DU CMEJ AIGUES-MORTES

Lundi 06 mai 2024

Monsieur le Maire :

Procéder à l'appel des élus juniors

Le Corum est atteint

La séance plénière du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes est ouverte.

Arnaud Fourel :

Merci Monsieur le Maire, bonsoir à vous tous chers élus.

Je souhaite vous remercier pour votre présence et remercier la présence des élus adultes, membre du comité de Pilotage : *Andrée Damour (Petite Enfance, Culture et promotion du patrimoine historique)* absente excusée, *Stéphanie Pierron (activités économique, CMEJ)* absente excusée, *Jean Claude Campos (culture)*, *Marielle Nepoty (Ressources Humaines, Action Sociale, Population et Etat Civil)*. *Patricia Van Der Linde (Droit des sols et urbanisme, environnement, espace naturel et agricole)* absente, *Josiane Rosier Dufond (Promotion touristique)* absente.

Monsieur le Maire :

Avant de débiter la séance plénière, il faut désigner un secrétaire de séance.

Arnaud Fourel :

M. Fourel rappelle le rôle d'un secrétaire de séance : Il est nommé lors de chaque séance de Conseil municipal. Son rôle est de s'assurer que le compte rendu de ce conseil est une juste retranscription des différentes interventions.

Le secrétaire de séance désigné est Mr Mahé DUMONT

Merci Mr Fourel pour ces explications.

Voici les affaires qui sont à l'ordre du jour de cette séance plénière :

Affaire n°1 : Participer à une journée de ramassage de déchet « Nettoyons la nature » avec le CMEJ de Saint Laurent D'Aigouze.

Affaire n°2 : Organiser pour la jeunesse Aigues-Mortaise une visite gratuite de notre patrimoine, Salin du Midi et Rempart D'Aigues-Mortes.

Affaire n°3 : La création d'un mur d'expression

Affaire n°4 : Construction d'un spot « I LOVE A-M »

Affaire n°5 : Organiser une collecte de vêtement en collaboration avec l'association « NIO FAR » à destination des pays défavorisés.

Affaire n°6 : Organiser un atelier à destination des jeunes sur la sensibilisation au harcèlement.

Puis nous terminerons par les questions diverses et un rappel des prochaines rencontres.

Affaire n°1 : Participer à une journée de ramassage de déchet « Nettoyons la nature » avec le CMEJ de Saint Laurent D'Aigouze., je donne la parole au rapporteur Esteban:

Esteban

Nous, les jeunes élus du CMEJ aimerions participer à une journée de ramassage des déchets « Nettoyons la nature » en collaboration avec le CMEJ de Saint Laurent D'Aigouze. Cette action nous tient à cœur car nous aimerions que notre nature soit plus propre et moins polluée. Avec le CMEJ de Saint Laurent d'Aigouze portant les mêmes idées que nous sur ce sujet, nous souhaiterions organiser dans un premier temps une journée de collecte à Saint Laurent d'Aigouze puis dans un second temps, nous les accueillerons à notre tour afin d'effectuer la même action sur notre commune. Cela serait également l'occasion de créer du lien avec les jeunes élus de Saint Laurent D'Aigouze et de faire des projets intercommunaux. Cette action inter CMEJ serait idéale à la sensibilisation des jeunes pour la protection de notre planète.

Monsieur le Maire :

Merci

Mr le Maire : Il faudra se rapprocher du CMEJ de Saint Laurent d'Aigouze, afin de définir une date, un lieu, un territoire et un champ d'action. Par la suite, la municipalité apportera son soutien au CMEJ pour la mise en œuvre de l'action.

Aussi est-il proposé au Conseil Municipal Junior d'autoriser officiellement l'organisation de deux journées intercommunales de ramassage des déchets.

Le conseil est invité à délibérer

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Le projet est validé à l'unanimité.

Affaire n°2 : Organiser pour la jeunesse Aigues-Mortaise une visite gratuite de notre patrimoine, Salin du Midi et Rempart D'Aigues-Mortes, je donne la parole au rapporteur Emy:

Emy

Nous nous sommes aperçus, que beaucoup de jeunes de notre commune, ne connaissent pas notre patrimoine. Beaucoup d'entre eux n'ont jamais visité les salins du midi ou bien les remparts. Il nous semble important de connaître l'environnement dans lequel nous vivons, c'est pour cela que nous aimerions que la municipalité participe à la réalisation d'une journée gratuite, sur inscription et limitée, à destination des jeunes de la commune. Dans l'idée, la journée commencerait par une visite des remparts en matinée puis un repas partagé sur les passerelles aux remparts Sud, et se terminerait par une visite en petit train des salins du midi. Si cette action est une réussite, nous aimerions la développer à travers la découverte de nos traditions avec la visite d'une manade.

Monsieur le Maire

Merci .

Mr le Maire : C'est une très bonne idée, il faut déterminer une date pour l'organisation de cet événement.

Mr Campos : C'est un bon choix car nous sommes dans l'histoire profonde de cette ville. Nous devons nous rapprocher du service culture pour obtenir de l'aide ainsi que la gratuité de cet événement.

Mr le Maire : Je valide aussi l'idée de la découverte d'une manade. Il faut déterminer quelle manade, et même plus, avec pourquoi pas, la découverte du folklore, la langue d'Oc. Nous pourrions organiser une rencontre avec le cercle de la langue d'Oc pour la découverte de la langue provençale.

Aussi est-il proposé au Conseil Municipal Junior d'autoriser officiellement la mise en place d'une journée de découverte gratuite de notre patrimoine.

Le conseil est invité à délibérer

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Le projet est validé à l'unanimité.

Affaire n°3 : La création d'un mur d'expression, je donne la parole au rapporteur Vailéa :

Vailéa

Nous souhaiterions qu'un mur d'expression à Aigues-Mortes soit accessible aux jeunes, afin qu'avec des bombes de peinture ou des craies ils puissent s'exprimer par l'art du graffiti ou du tag librement. Cela permettrait aux jeunes de taguer sur ce mur et de ne pas dégrader notre ville. Nous avons pensé comme lieu pour la construction de ce mur d'expression, si cela est possible, au bosquet, aux skate parc des boudres ou bien à l'intérieur de l'espace jeunesse mais uniquement à la craie pour ce dernier pour éviter les odeurs de peintures avec une inauguration de l'artiste PIKA selon ses disponibilités.



Monsieur le Maire

Merci

Mr le Maire : Je crains que votre œuvre soit vandalisée au bosquet. Cela me semble difficile à réaliser, sauf si un mur est créé. Toutefois, il est d'abord nécessaire de déterminer l'emplacement et d'organiser une rencontre avec les Architectes des Bâtiments de France.

Mr Fourel : Nous avons une cité riche en patrimoine, et nous sommes contraint à la réglementation des bâtiments de France. Au sein de l'espace jeunesse, la création d'un mur en peinture ardoise est favorable.

Mr le Maire : Je peux vous soumettre l'idée d'un contreplaqué à l'intérieur de la cour de la DEJE pour réaliser une fresque.

Aussi est-il proposé au Conseil Municipal Junior d'autoriser la construction d'un mur d'expression.

Le conseil est invité à délibérer

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Le projet est validé à l'unanimité.

Affaire n°4 : Construction d'un spot « I LOVE A-M », je donne la parole au rapporteur Mathis :

Mathis

Nous, élu du CMEJ aimerions qu'un spot photo « I Love A-M » soit implanté au niveau des passerelles remparts sud. Cela serait un plus pour notre cité afin de la promouvoir grâce aux photos que les touristes publieraient via les réseaux sociaux avec le #aiguesmortes. Dans notre idée, ces lettres géantes seraient en bois pour ne pas dénaturer le paysage et pourraient tourner à 360° afin de varier les paysages coté remparts et coté salin du midi. Si cette affaire est validée, nous nous engageons à nous rapprocher des ABF (architecte et bâtiment de France) afin de constituer un

dossier et de réaliser ce projet avec leur accord puis soumettre ce dernier à l'autorisation de l'urbanisme.



Monsieur le Maire

Merci

Mr le Maire : Il est très difficile de solliciter les ABF. Il faudra soumettre à l'architecte des ABF, qui se rend mensuellement dans notre commune, un projet bien défini comprenant la hauteur, la largeur, le choix des matériaux, les couleurs, ainsi que des dessins et esquisses pour la présentation. Il faut également envisager d'autres lieux, tels que la place de la Viguerie ou la place du Millénaire. Ce projet est une excellente idée pour promouvoir notre cité.

Mr Campos : Il faut d'abord soumettre l'idée au syndicat mixte de la Camargue, mais l'idée est excellente.

Mme Nepoty : L'Architecte des Bâtiments de France vient une fois par mois, il faut donc travailler sur un visuel à présenter.

Il est donc proposé au Conseil Municipal Junior d'autoriser la réalisation d'un spot photo I Love A-M.

Le conseil est invité à délibérer

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Le projet est validé à l'unanimité.

Affaire n°5 : Organiser une collecte de vêtement en collaboration avec l'association « NIO FAR » à destination des pays défavorisés, je donne la parole au rapporteur Mahé:

Mahé

L'entraide étant l'une des valeurs que le CMEJ souhaite véhiculer, nous souhaiterions en collaboration avec l'association NIO FAR organiser une collecte de vêtements à destination des enfants des pays d'Afrique défavorisés. Afin que cette collecte soit fructueuse nous avons pensé à mettre des bacs de collecte, que nous construirons nous même lors de nos commissions CMEJ, devant les écoles, le collège, la médiathèque... ;

Monsieur le Maire

Merci

Mr Le Maire : Ceci est un beau projet de solidarité sans obstacles administratifs. Il sera nécessaire de promouvoir votre événement avec l'aide de la commune. Vous pouvez contacter Marielle Nepoty pour savoir comment vous pouvez soutenir le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), par exemple en organisant une collecte de vêtements pour la friperie.

Aussi est-il proposé au Conseil Municipal Junior de valider la collaboration avec l'association NIO FAR afin d'organiser une collecte de vêtements.

Le conseil est invité à délibérer

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Le projet est validé à l'unanimité.

Affaire n°6 : Organiser un atelier à destination des jeunes sur la sensibilisation au harcèlement, je donne la parole au rapporteur Manon :

Manon

Le harcèlement étant un sujet actuel, quotidien, nous souhaiterions organiser une journée à destination des jeunes primaires et collégiens de notre commune afin de les sensibiliser sur le sujet. Avec l'intervention d'un professionnel nous aimerions redéfinir ce qu'est le harcèlement, comment le dire malgré la peur, comment et où le dénoncer, les clefs pour y mettre fin.... Afin de mieux comprendre ce sujet, nous avons pensés à utiliser l'outil « jeu de rôle » qui permettrait aux jeunes souhaitant

participer de se mettre dans la peau d'une personne harcelée et d'une personne harceleur.

Monsieur le Maire

Merci

Mr le Maire : C'est un sujet sociétal très important et d'actualité. La Police Municipale intervient déjà dans les classes pour sensibiliser sur ce thème. Vous pouvez contacter le CSCM (Centre Socio-Culturel Municipal), qui peut vous aider à trouver un intervenant compétent. Vous pouvez prendre contact avec Mme Delsart Aude. Il est également nécessaire de faire une demande de réservation pour la salle Nicolas Lasserre et de communiquer la date de l'événement à la municipalité.

Mr Fourel : Des projets et dispositifs existent déjà au collège pour traiter ce sujet, avec des cellules spécifiquement créées pour le dénoncer. Il ne faut pas attendre une manifestation pour signaler un problème de harcèlement. En attendant la mise en place de ce projet, il est essentiel de se rapprocher des cellules déjà existantes.

Il est donc proposé au Conseil Municipal Junior d'autoriser l'intervention d'un professionnel afin de traiter du sujet du harcèlement.

Le conseil est invité à délibérer

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Le projet est validé à l'unanimité.

Questions diverses

Prochaines rencontres :

- 14 mai : Réunion de travail de 18h30 à 19h30 à la DEJE
- 15 mai : Commission de 15h30 à 16h30 à la DEJE
- 29 mai Formation Laïcité, valeurs de la république et inégalités de 14h00 à 18h00 à la DEJE avec le collectif du printemps

Remerciement à tous.

Monsieur le maire clôture la séance plénière du CMEJ de la ville d'Aigues-Mortes.